

# COMPTE RENDU AG « interAMAP44 » DU 8 MARS 2016

## 44 personnes présentes

### 1. Bilan moral par Patrice Hurel - voir pièce jointe

Franck NOURY (élu à la Mairie de Nantes) a proposé de faire faire des panneaux pour les AMAP nantaises par le service communication de la Mairie de Nantes. 18 AMAP sur 33 ont répondu « oui ».

### 2. Rapport financier par Hervé Le Roux - voir pièce jointe

Il y a eu quelques dépenses : folie des plantes, publication des statuts, flyer, assurances...

Il y a eu un don de 500 € de la part d'un amapien

Il n'y a eu qu'une cotisation de 10 €

Le solde en banque est de 643,13€ les quelques factures en attente vont pouvoir être payées.

Le compte des RNPAC (Rencontres Nationales des Producteurs en AMAP) est à part : Budget final de 10058 € va être envoyé au Conseil Régional et au Conseil Départemental pour que les fonds soient débloqués. Il y a eu un sponsor : un don de 2000 €. Les frais de déplacement vont être remboursés grâce à ce don.

Vote du bilan moral et du rapport financier : adopté à l'unanimité

### 3. Projet 2016

- Mise à jour de la base de données AMAP Loire Atlantique :

*Pour les AMAP(s) :* c'est Patrice qui s'occupe du questionnaire AMAP. Il s'agit de cibler l'interlocuteur interAMAP44 au sein de chaque AMAP, mais aussi de savoir ce qu'attend chaque AMAP de l'interAMAP44

*Pour les producteurs :* C'est Philippe, éleveur de Brebis, qui s'occupe du questionnaire paysan. Ce questionnaire permettra de faire des statistiques assez précises sur les paysans (qui livre en AMAP, quels produits...).

La mise à jour de ce fichier est très importante car elle permettra une meilleure communication entre les AMAP(s) et la restitution de ces statistiques donnera des informations intéressantes à ceux qui s'intéressent au système « AMAP » (nombre d'amapiens, produits distribués, % de producteurs en AMAP...) : amap44.org est un gros portail avec environ 2000 visites par mois.

Il n'y a pas de date limite pour répondre à ces questionnaires mais il serait bon de « relancer » : à ce jour, 30 réponses de producteurs sur les 177 recensés (dont 50 maraîchers) et 41 réponses d'AMAP sur les 126 recensées.

- Développement d'un portail en « logiciel libre » pour le site amap44.org :

L'objectif de remettre à jour la base de données c'est aussi de faire un site interAMAP44 en « Open source » et de quitter « Panier Local ». En effet, si c'est le site amap44.org qui a fait connaître « Panier Local » (qui affiche à ce jour 17 millions de chiffre d'affaire), il est aujourd'hui difficile d'obtenir des aménagements spécifiques aux AMAP et le site n'est pas très ergonomique.

Il semble cohérent de développer un logiciel libre dont on pourrait maîtriser l'évolution et dont on serait propriétaire.

L'idéal serait de définir un cahier des charges (en fonction du retour des questionnaires) et d'avoir un site pour gérer les membres, gérer les permanences, gérer les commandes...

Il faudrait créer un groupe de travail qui pourra mener le projet : faire le cahier des charges, la maquette, l'appel d'offre et enfin la demande de subventions aux collectivités locales (avec leur logo sur le site en échange). C'est un projet ambitieux mais réalisable. Certains se demandent s'il n'y a pas des choses plus urgentes à faire que de créer un nouveau site.

Le président des AMAP d'armorique (invité) nous dit que c'est bien d'être indépendant et autonome, par contre compliqué de mener ce genre de projet seul.

Il existe des réflexions au niveau national sur ce sujet et d'autres outils que « Panier Local » tels que « amap J » et « amap K ». Il faudrait faire une recherche...

Une amapienne locavore nantaise, graphiste, insiste sur le fait que c'est important d'avoir son propre logiciel, important d'avoir sa base de données, les mises à jour ne sont pas si difficiles à faire.

C'est un enjeu important selon Annick de Zola, les AMAP(s) passent un seuil et se « professionnalisent ».

Après vote, il est décidé de faire une étude d'opportunité : est-ce opportun de se désengager de « Panier Local » ? Ensuite nous pourrons décider si on quitte ou non « Panier Local ». Sabine Leclerc, AMAP du Croissant, accepte d'être la référente pour l'étude d'opportunité. Les personnes suivantes se sont inscrites dans ce groupe de travail :

- Bernadette ADAM
- François ORHAN
- Jean-Christophe BINARD (du 35)
- Sabine LECLERC
- Amaury CORMIER

Une AG extraordinaire sera fixée en juin pour que le groupe puisse rendre compte des résultats de cette étude et qu'une décision soit votée : poursuivre avec « Panier Local » ou créer un nouveau site amap44. En attendant nous continuons avec l'outil existant.

#### **4. Autres Projets**

- Mutualisation de la logistique sur le réseau des AMAP(s) nantaises.- François, Zola

Créer un groupe de travail pour essayer d'offrir un service aux producteurs pour mutualiser les flux, pour aider aux livraisons par la voie de l'eau (rivière, canaux) et le vélo (pour le dernier kilomètre). Ce service existe déjà avec les AMAP de la Vallée de l'Erdre et du Gesvres : lors des journées de l'Erdre, il y a eu une livraison de denrées non périssables par péniches. Il y a aussi TOWT qui affrète des voiliers pour livrer des produits bio environ 2 fois par an à Nantes (courses trans-côtières).

Un groupe est formé pour l'étude d'opportunité, François de Zola sera l'interlocuteur pour ce groupe. Les personnes suivantes se sont inscrites dans ce groupe de travail :

- François ORHAN
- René PEAUDEAU
- Philippe VRAND

- Rencontres départementales des producteurs et coordinateurs en AMAP

Est-ce qu'on pourrait organiser des rencontres départementales en alternance avec les rencontres nationales ? Peut-être possibilité en septembre ou octobre (continuité COP 21). Franck NOURY est d'accord pour être moteur sur ce projet. Se caler plutôt en janvier 2017, période à laquelle les producteurs sont plus disponibles. Vote pour ce projet : unanimité.

Cependant plusieurs questions se posent :

- les paysans veulent-ils se rencontrer entre eux ?
- les mangeurs veulent-ils se rencontrer entre eux ?
- problématique du thème pour les paysans : pourquoi on y va ?

Tous les paysans devraient participer à ces journées là. Les paysans pourraient peut-être définir les thématiques qu'ils veulent aborder. Il y a un manque d'engagement des paysans dans leurs AMAP(s) selon Amaury. Audrey n'est pas d'accord, si un paysan reste en AMAP c'est qu'il s'y retrouve. Les paysans ont parfois plusieurs AMAP(s), et du coup ils font ce qu'ils peuvent.

Il y a eu 14 personnes pour l'organisation des RNPAC : 12 amapiens et 2 producteurs. Est-ce que l'interAMAP44 va porter l'organisation des rencontres départementales ?

L'Assemblée répond « oui ». Groupe de travail pour ce projet :

- Franck NOURY
- Agnès THALMANN – MONNIN
- Laetitia VAN TONGERLOO
- Audrey LACROIX

## 5. Cotisations

Les adhérents de l'interAMAP44 sont les AMAP(s). Les cotisations vont servir à l'achat de barnum, flyers... Est-ce que les AMAP(s) continuent de payer Panier Local ou est-ce que l'interAMAP44 centralise les cotisations de toutes les AMAP(s) et reverse ensuite à Panier Local ?

Montant de la cotisation : 10 € par AMAP minimum ? ou alors 0,25 € par adhérent de l'AMAP ? Ou encore une cotisation par AMAP proportionnelle à son nombre d'adhérents ? Il est important d'être claire sur les missions et les actions de l'interAMAP44, afin que les AMAP(s) adhèrent et payent leur cotisation.

Les producteurs doivent-ils payer une cotisation ? Il peut y avoir des adhésions volontaires. Vote de la cotisation :

Cotisation fixe par AMAP : 7

Cotisation par tranche : 9

**Cotisation par nombre d'amapien (0,50€ / adhérent) : 24**

Abstention : aucune

Il est donc décidé que la cotisation cette année est de 0,50€ par famille pour chaque AMAP avec un minimum de 10 € par AMAP.

## 6. Renouvellement du collège interAMAP44

Ce sont les paysans qui font la taille du collège : il doit y avoir le même nombre de paysans et de coordinateurs.

Un producteur quitte le collège, ainsi que deux mangeurs : il faut un mangeur de plus = Pierre se propose.

Le nouveau collège est donc composé de 10 personnes :

- Paysans : Amaury CORMIER,  
Christophe FISCHER,  
Mathieu HAMON,  
Philippe VAN LIERDE,  
René PEAUDEAU
- Mangeurs : Annick BERTHET,  
Patrice HUREL,  
Hervé LE ROUX,  
Olivier PERRON,  
Pierre CHABIRAND

Amaury fait remarquer qu'il est dommage que le collège de l'interAMAP44 passe de 12 à 10 membres. Il propose que les mangeurs communiquent sur cette AG avec leurs producteurs, afin de les motiver à s'engager !

## 7. Divers

- Franck Noury informe qu'il y aura prochainement un article dans la presse (Nantes Passion ou Nantes Métropole) concernant les banderoles pour les AMAP.
- Lilia témoigne que le quartier de Port Boyer est « assez mort » et que l'AMAP existante n'est pas accessible à tous... Quid d'un marché ? Franck NOURY lui propose d'en discuter hors AG.
- Patrice rappelle que l'AG du GAB44 est le 15 mars : Philippe y sera présent pour l'interAMAP44.

budget

BUDGET REALISE RNPA 2016				
	nombre	prix	Dépenses	Recettes
Hébergement / Repas 100 participants			2 952,47	
Participation Repas Organisé par producteurs			750,20	
Contribution Participants	100			2950,00
Pauses café (3 pauses)			195,43	
Location Salles (4 salles) 2 jours	874	2	1 748,00	
Contribution lycée Reiffel				1748,00
Communication / Flyers / Affiche / Timbres			426,64	
Contribution Bénévolat			1 226,06	
Animation			500,00	
Participation déplacement participants			2 259,80	
Subvention demandée au Conseil Régional				3100,00
Subvention demandée au Conseil Départemental				1660,60
Subvention accordée par la Mairie ST Herblain				600,00
TOTAL			10 058,60	10 058,60